

Décharge 2007: Agence européenne pour la sécurité des aliments EFSA

2008/2267(DEC) - 23/07/2008 - Document de base non législatif

OBJECTIF : présentation des comptes définitifs de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) pour l'exercice 2007.

CONTENU : le présent document propose un état des lieux chiffré des dépenses de l'Autorité pour l'exercice 2007. Il indique que le budget définitif de l'Autorité se monte à 52,2 millions EUR en 2007 (contre 40 millions EUR en 2006) constitué à 100% d'une subvention communautaire.

En termes d'effectifs, l'Autorité, dont le siège se situe à Parme (Italie) compte officiellement 300 postes dont 273 effectivement pourvus + 35 autres emplois (auxiliaires, contractuels et experts nationaux détachés), soit 310 personnes assumant des tâches opérationnelles ou administratives.

Les activités 2007 de l'Autorité peuvent se résumer comme suit :

- **avis scientifiques :** en tant qu'organisme européen chargé de l'évaluation des risques, l'EFSA fournit des avis scientifiques sur lesquels les responsables de la gestion des risques dans l'Union européenne fondent leurs décisions pour protéger les consommateurs de l'UE. À cet égard, à la suite des 205 demandes d'avis scientifiques adressées à l'EFSA en 2007, 203 avis et 80 rapports ont été adoptés et publiés. L'avis publié en juillet 2007 illustre l'incidence des travaux scientifiques de l'EFSA: il concluait que le colorant alimentaire Rouge 2G posait des problèmes de sécurité, ce qui a entraîné l'arrêt immédiat de son utilisation dans les denrées alimentaires ;
- **communication :** l'objectif global des efforts de communication de l'EFSA est de fournir en temps opportun au public visé et, en définitive, aux consommateurs européens des messages clairs, uniformes et cohérents en matière d'alimentation. Les principaux outils de communication utilisés et les résultats obtenus en 2007 sont : i) le nouveau site web avec 1,5 million de visites et plus de 17.500 abonnés à la lettre électronique de l'EFSA ; les réunions du conseil d'administration diffusées sur le web ont été visionnées 1.500 fois, ii) le bureau de presse de l'EFSA a organisé 7 conférences de presse, 24 communiqués de presse et déclarations à la presse, 39 actualités sur le web et 37 alertes par courriel ont été publiés, iii) la commémoration du 5^{ème} anniversaire de l'EFSA et du cinquantenaire du traité de Rome a donné à l'Autorité la possibilité d'utiliser de nouvelles plates-formes de communication, ce qui a permis l'organisation de forums scientifiques, d'un sommet sur la sécurité des aliments et d'événements organisés conjointement avec les États membres ;
- **coopération :** le forum consultatif assure le lien entre l'EFSA et les autorités nationales chargées de la sécurité des aliments dans l'ensemble des États membres. Le forum consultatif s'est réuni chaque trimestre en 2007. Dans le cadre de la stratégie de coopération, un réseau de «points focaux» nationaux sert de relais entre l'EFSA et les autorités nationales. Fin 2007, 18 États membres avaient déjà signé un accord pour les points focaux nationaux avec l'EFSA ;
- **gestion des crises alimentaires :** afin de s'assurer que l'EFSA est prête à réagir et à aider la Communauté européenne, notamment la Commission, en cas de situation de crise ou de toute autre situation urgente, un programme d'exercices de crise a débuté en octobre 2007; le 1^{er} exercice de crise a eu lieu en janvier 2008 (avec le forum consultatif) afin de finaliser le manuel de crise.

À noter que la publication complète des comptes de l'Autorité figure aux adresses suivantes :

http://www.efsa.europa.eu/EFSA/AboutEfsa/HowWeWork/Funding/efsa_locale-1178620753816_Accounts.htm

